



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

### PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES

#### Prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux ?



Mise à jour du document le 27/10/2023

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser une vue d'ensemble de la pharmacologie des différents médicaments de l'odontologiste
- Maîtriser les dernières recommandations sur l'utilisation des antibiotiques
- Connaitre les enjeux de l'antibiorésistance
- Maîtriser l'utilisation des médicaments sur l'inflammation
- Adapter ses prescriptions médicamenteuses en fonction des terrains ( femme enceinte, enfant, personne âgée )
- Identifier et évaluer le risque médicamenteux chez le patient malade
- Analyser les enjeux économiques et politiques du médicament

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Evaluation des pratiques : analyse du bien-fondé des ordonnances via des ordonnances type

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Inscription dans le cadre du DPC :**

1. Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et vous inscrire au programme souhaité

**Inscription hors DPC :** nous contacter > [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)

### FORMATEURS

Pr Vianney DESCROIX

### PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

### PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

### NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

### DURÉE

1 journée de 7 heures

## PROGRAMME

**Module 1 : Présentation factuelle des principales prescriptions du spécialiste en médecine bucco-dentaire**

**Module 2 : Le médicament en France enjeux économiques et sociétaux**

- Consommation rationnelle
- Les enjeux de santé publique : raisonner ou rationaliser ?

**Module 3 : Les anxiolytiques**

- Quelles molécules pour quelles indications ?

**Module 4 : Les médicaments antalgiques**

- Un marché particulier
- Les différentes recommandations
- Les classifications
- L'évaluation de la douleur

**Module 5 : Pharmacologie des principales molécules antalgiques d'intérêt en médecine bucco-dentaire**

- Paracétamol
- AINS
- Opioïdes faibles
- Les alternatives à la codéine

**Module 6 : Antalgie et populations spécifiques (pédiatrie, femme enceinte, vulnérabilités)**

**Module 7 : Les recommandations de l'HAS**

**Module 8 : Les antibiothérapies en médecine bucco-dentaire**

- Données sanitaires Recommandations de l'ANSM
- La notion de risque infectieux
- Les différentes stratégies prophylaxie vs curatives
- Pharmacologie des antibiotiques en médecine bucco-dentaire

**Module 9 : Les médicaments glucocorticoïdes**

- Les principales indications

**Module 10 : Le patient polymédiqué, faire face au risque**

- La iatrogénie médicamenteuse
- Les interactions médicamenteuses
- Les effets indésirables
- Le risque hémorragique

**Conclusion et évaluation de la formation**

## TARIF

793€

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 793€

## CALENDRIER

### PROGRAMMES INTÉGRÉS :

- **09 novembre 2023**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**
- **22 février 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**
- **30 mai 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**
- **27 juin 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**
- **19 septembre 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle + grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )**

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

**En intra** : Sur demande ( [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr) )

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr).

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation**: le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 95%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **96 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

## PROGRAMME INTÉGRÉ DPC

Chaque **programme intégré** comprend :

- une **action de formation continue**, sous forme de **CLASSE VIRTUELLE**, d'une **durée de 7 heures**
- une **action d'évaluation des pratiques professionnelles ( EPP )** sous forme de **grille à compléter en ligne**, en amont de la formation et en aval de la formation.

Via une grille d'audit à compléter, le chirurgien-dentiste sera invité à analyser 15 dossiers patients en termes de prescriptions médicamenteuses puis répondra à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques ( cases à cocher ). En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien sera invité à mettre en place des actions d'amélioration de sa méthodologie de sa pratique, notamment en suivant les pratiques qui lui seront proposées lors de la classe virtuelle.

Une nouvelle grille d'audit sera à compléter dans les semaines qui suivent la classe virtuelle.

## FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

**DPC** :

à hauteur de 793€ pour un programme intégré

( \* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC )

En vous inscrivant à la session sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 250 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

## **TUTORIELS PRISE EN CHARGE**

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

## **DÉLAI D'ACCÈS**

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

## **SPÉCIALITÉ**

Pharmacologie

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat